



SERVICES, ETUDES ET TRAVAUX  
GESTION INTEGREE DES RESEAUX

Ville de Verviers

## **Modification du régime d'assainissement d'une partie de la rue Gérardheid et du quartier La Raye**

Etude technique, environnementale et financière



N° dossier. 77.0.01.006

# 1 Présentation de la zone concernée

Cette demande de modification de régime d'assainissement concerne la réorientation vers le régime d'assainissement autonome des zones suivantes :

- une partie de la rue Gérardheid, cette voirie très étroite est située à Ensival, en pied de colline, et surplombe la ligne de chemin de fer qui passe le long de la Vesdre.
- le petit quartier La Raye, situé un peu plus à l'ouest, entre un méandre de la Vesdre et la ligne de chemin de fer.

Carte n°1 : extrait de PASH



La majeure partie des habitations situées au sud de la rue Gérardheid sont reprises en régime d'assainissement autonome, celles situées au nord sont en régime d'assainissement collectif. Le quartier de la Raye est entièrement repris en régime d'assainissement collectif.

## 2 Analyse de l'existant

Le début de la rue Gérardheid, à proximité du carrefour avec la rue du Trou Brasy est équipé d'un réseau d'égouttage unitaire qui alimente la station d'épuration de Wegnez. La partie ouest de la rue n'est pas équipée, toutes les habitations situées du côté nord de la voirie évacuent leurs eaux sur leurs parcelles et donc en direction opposée à la voirie.

Le quartier de La Raye compte moins de 10 habitations, il n'est pas équipé d'égouts. Le mode d'évacuation de leurs eaux usées n'est pas connu.

### 3 Etude technique, environnementale et financière

La pose d'un égout dans la rue Gérardheid nécessiterait la réalisation de travaux dans une voirie très étroite et difficile d'accès, ainsi que la réalisation d'une station de pompage car la topographie ne permet pas une connexion gravitaire vers le début de la rue. Le raccordement sur le collecteur situé en contre-bas est difficilement envisageable vu la présence de la ligne de chemin de fer et de la Vesdre. Ces travaux nous paraissent donc techniquement compliqués et financièrement disproportionnés pour la quinzaine de maisons concernées.

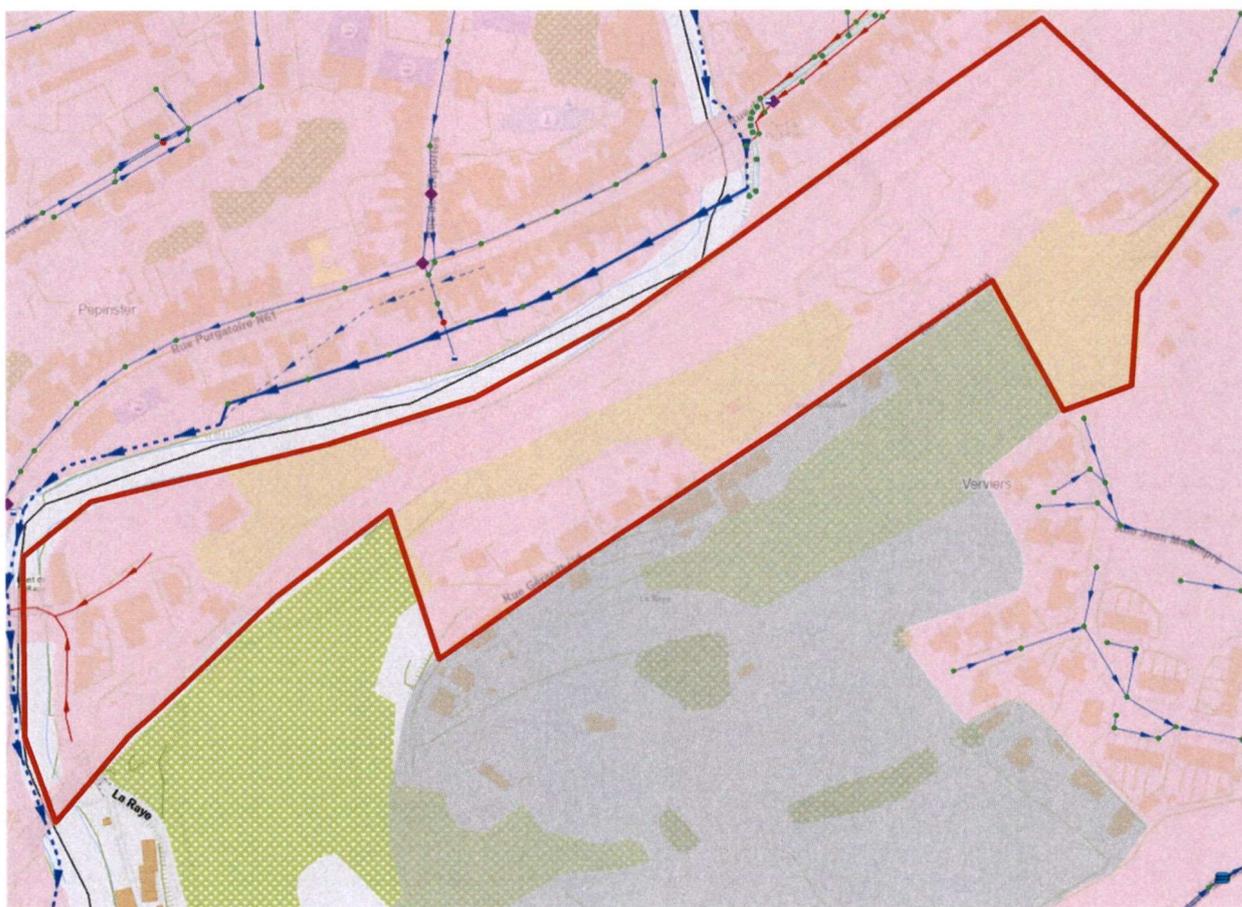
Pour ce qui concerne le quartier La Raye, le nouveau pont qui le dessert (réalisé à la suite des inondations de juillet 2021) n'est pas équipé d'égouts. Il n'y a donc pas de possibilité technique de raccorder les eaux usées de ce quartier à notre collecteur d'assainissement.

D'un point de vue environnemental, le passage en régime d'assainissement autonome permettra d'imposer l'installation d'un système d'épuration individuelle pour toute nouvelle construction.

### 4 Conclusions

Nous proposons de réorienter cette portion de la rue Gérardheid et le quartier La Raye vers le régime d'assainissement autonome.

Carte n°2 : délimitation de la zone à réorienter vers le régime d'assainissement autonome

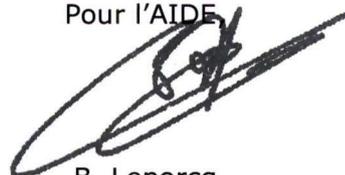


Saint-Nicolas, le 18 février 2025.

Etabli par Jérôme Brixko,  
Gestionnaire

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Pour l'AIDE

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized initial 'B' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

B. Leporcq  
Directeur